[commune], [date]

A l'attention des membres du Collège

A l'attention de l'Echevin.e […]

[nom de l'échevin.e]

Objet : Demande à propos de la politique de gestion des terres publiques

Mesdames et Messieurs les membres du Collège / Madame l’Echevine, Monsieur l’Echevin / Madame la Présidente du CPAS de X, Monsieur la Président du CPAS de X

Par la présente, nous souhaiterions vous exprimer notre inquiétude face aux évolutions de l’agriculture en Wallonie et, plus précisément, vous soumettre des propositions sur la **politique de gestion des terres publiques** de votre [commune/du CPAS].

Ce qu'il adviendra de ces terres est crucial pour la soutenabilité de nos systèmes agricoles et alimentaires. Votre engagement, dès maintenant et après les élections, pour une politique de gestion des terres publiques orientée vers des projets durables et nourriciers est essentiel à la réalisation de nos droits humains fondamentaux, et en premier lieu le droit à une alimentation saine (Art 25 DUDH).

Nous constatons en Wallonie que :

* Environ **68% des agriculteur·rice·s seront à la retraite d'ici 2030** et 80% d'entre eux n'ont pas identifié de repreneur·se·s ; or si nous voulons maintenir le nombre de fermes actuel (12 000), c'est **4000 nouveaux projets d'installation qu'il faut accompagner tous les ans**;
* Ce manque de repreneur·se·s contribue à l'**accroissement de la taille des fermes** (en moyenne 60 ha en 2023) et à l'**accaparement des terres** par des acteurs disposant de plus gros capitaux ;
* **Le prix moyen de la terre a quadruplé depuis 40 ans** en totale déconnexion avec la valeur intrinsèque de la terre ; le prix du foncier est le **principal frein à l’installation** des jeunes agriculteur·rice·s et personnes non-issues du monde agricole ;
* Le rythme et les méthodes d’exploitation épuisent l**es terres agricoles wallonnes** : en 50 ans elles **ont perdu 20% de leur teneur en matière organique**, pourtant indispensable au maintien de la fertilité et la prévention des risques d’érosion.

Nous pensons que, sur base de ces constats, que **notre souveraineté alimentaire ainsi que notre capacité collective à faire face aux enjeux actuels et à venir sont menacés**, et il est urgent de réguler l’accès aux terres et leur usage.

Or, **8 à 10% de la Surface Agricole Utile** en Wallonie appartient à des entités publiques (dont les communes et les CPAS).

Via ces terres, vous pouvez agir pour soutenir les jeunes agriculteur·rice·s et la production nourricière pour vos citoyen·ne·s, petit·e·s et grand·e·s.

Nous vous demandons dès lors d’inscrire la **préservation de la fonction nourricière des terres publiques** et l’**aide à l’installation des jeunes agriculteur.rices** comme objectif stratégique de votre politique de gestion des terres communales/du cpas.

Concrètement, et en vue de voir respecté l’[article 1er du Code wallon de l’Agriculture](http://environnement.wallonie.be/legis/agriculture/code/code001.html), je souhaite/nous souhaitons que vous preniez les engagements suivants :

* Disposer d’un **inventaire approfondi des terres** communales/appartenant au CPAS ;
* Etablir une stratégie communale orientée vers les priorités suivantes :
  + **Aide à l’installation** et au maintien de petites et moyennes fermes et **soutien aux productions nourricières**, au bénéfice des populations locales et/ou collectivités de proximité (maison de repos, crèches, écoles, etc.) ;
  + **Lutte contre l’érosion et les inondations** et **maintien de la fertilité** des sols (*via* des pratiques agricoles soutenables, l’installation de haies, etc.) et ;
  + **Préservation de la biodiversité**
* Mettre en place une **commission d’agriculteurs et agricultrices pour définir les priorités** de ces terres ainsi les moyens de leur mise en œuvre ;
* Elaborer un **plan d’action sociale qui articule les missions du CPAS à la gestion des terres publiques.**

Afin de trouver un accompagnement humain pour mener ces actions, il vous est également possible de prendre contact avec Terre-en-vue ([info@terre-en-vue.be](mailto:info@terre-en-vue.be)) qui est chargé de cette mission dans le cadre d’un appui de la Région wallonne.

Nous vous remercions pour l’attention accordée à ce courrier, et espérons vivement que ces propositions pourront être accueillies dans vos prochaines déclarations de politiques communales.

Je vous prie d’agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Collège / Madame l’Echevine, Monsieur l’Echevin / Madame la Présidente du CPAS de X, Monsieur la Président du CPAS de X

[prenom nom de l’interpellant.e] - [coordonnées mail]